

ZOOM

Le quatrième quai : un projet qui résout l'essentiel des problèmes

Dans les prochains mois, un projet de quatrième voie doit être mis en œuvre à l'intérieur de la gare de Cergy-le-Haut. Celui-ci, qui représente un coût d'environ 15 millions d'euros, offre le double avantage de n'avoir aucun impact pour les riverains actuels (en dehors de la période de travaux) et de réduire considérablement les retards existants.



Plus précisément, le projet de « quatrième quai » consiste en l'installation de rails dans l'emplacement existant ainsi que d'un système d'aiguillage qui permet aux trains de se retourner en gare. La Ville et les riverains ont demandé à connaître l'impact précis de ce projet qui réglera déjà, selon RFF, « l'essentiel des problématiques rencontrées sur cette ligne ».

ÉDITO

Des avancées significatives



Un engagement à rendre compte

Comme je l'ai régulièrement fait sur l'actualité municipale, j'ai souhaité m'adresser directement à vous concernant l'implantation de voies de garages pour le RER A à Courdimanche, en arrière-gare de Cergy-le-Haut. Vous le savez ce dossier, en complémentarité avec l'association des Hérissons, fait l'objet d'une **mobilisation toute particulière**. Comme je m'y étais engagée **la Ville a pris l'attache d'un cabinet d'ingénierie** qui nous accompagnera tout au long de la concertation. Cela devra permettre de trouver la meilleure solution pour améliorer les conditions de transport tout en préservant la qualité de vie de notre commune.

Des avancées significatives

La concertation qui a débuté le 18 juin dernier a mis en réflexion trois scénarios, et nous pouvons d'ores et déjà nous féliciter de ce que la situation ait évolué de façon significative et favorable :

- RFF a pris en compte les retours exprimés en formulant **une nouvelle proposition, moins impactante** mais qui peut encore être améliorée;
- en lien avec les riverains et les associations **nous avons proposé des alternatives crédibles** qui s'appuient sur l'expertise d'un cabinet d'ingénierie reconnu;
- La Ville a également obtenu la **prolongation de la concertation** afin de prendre le temps d'étudier avec sérieux toutes les possibilités existantes.

Une mobilisation réaffirmée

Si nous pouvons nous féliciter de ces avancées, il nous faut **rester attentifs pour que le rapport entre le coût global du projet et ses bénéfices pour les usagers soit réellement démontrés**. Les premiers échanges lors de la concertation ont permis de mettre en évidence les contraintes particulières liées à une implantation des garages sur notre ville. C'est pourquoi tout projet qui viendrait impacter notre territoire devrait nécessairement prévoir **une intégration paysagère et acoustique parfaite**. Pour y arriver, nous avons besoin que chacun d'entre vous se saisisse du dossier et se mobilise à nos côtés.

Elvira Jaouën
Maire de Courdimanche

Lettre d'information spéciale RER A / 1

Les trois nouvelles solut

Les premières réunions de concertation ont permis de mettre en évidence que le projet initialement envisagé par RFF présentait un rapport manifestement trop défavorable entre le coût global (financier, environnemental, social) et les améliorations attendues, que ce soit pour l'usager ou l'exploitant.

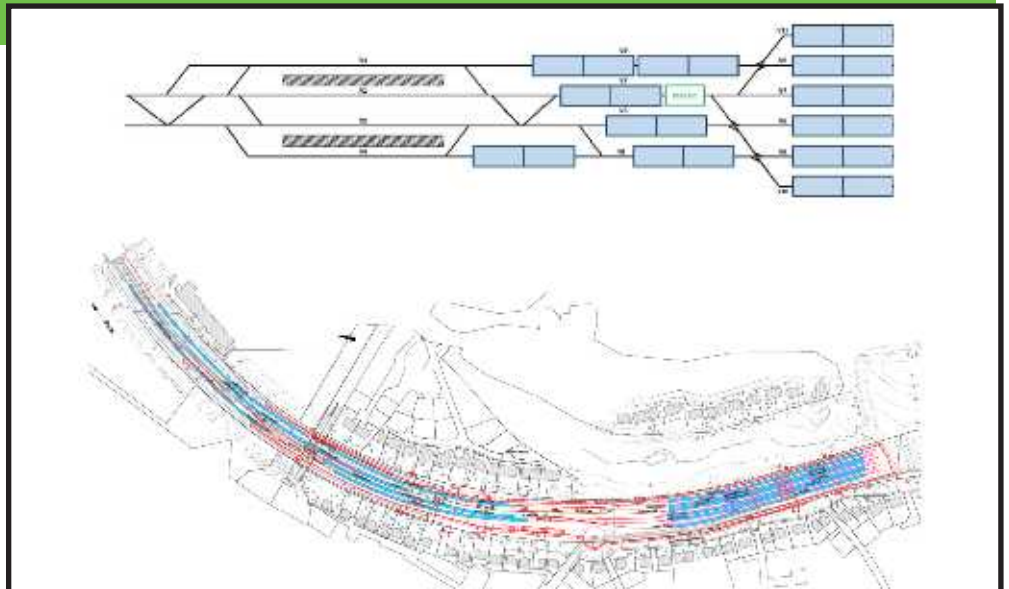
Aussi, RFF* a entendu les remarques formulées et a retravaillé et proposé une variante prenant en compte ces premiers retours.

* Réseau Ferré de France
gestionnaire d'infrastructures ferroviaires en France



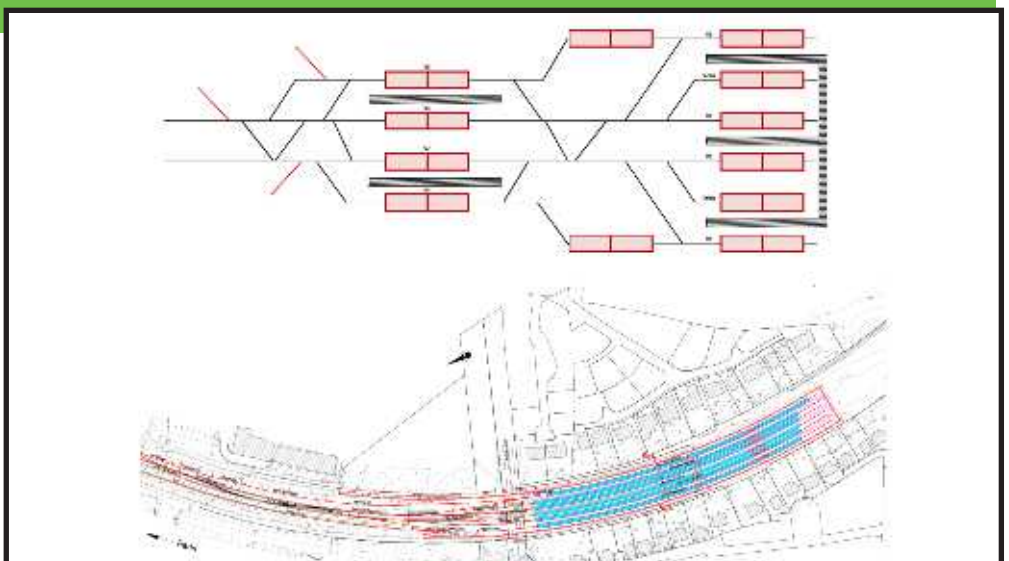
La solution initiale de RFF : un rapport coûts-avantages trop défavorable

- ↗ environ 110 millions d'euros
- ↗ 12 positions de stationnement dont 9 nouvelles en gare de Cergy-le-Haut
- ↗ 1 machine à laver
- ↗ 1 atelier de niveau 1
- ↗ environ 550m de tranchée nouvelle



La nouvelle proposition de RFF : des progrès majeurs

- ↗ environ 70 millions d'euros
- ↗ 12 positions de stationnement dont 6 nouvelles et 4 maintenues à quai
- ↗ abandon de la machine à laver et de l'atelier
- ↗ environ 100 à 130m de tranchée nouvelle au lieu des 550 mètres prévus



1

Solutions en un coup d'oeil

De son côté, la Ville a construit et présenté deux solutions en s'appuyant sur l'expertise du cabinet Rail Concept. Il s'agit de pistes sérieuses et crédibles, tant en termes de coûts que de fonctionnalités.

À ce jour, il existe donc au total trois nouvelles solutions à l'étude.

Une implantation multisite pour rester dans l'emprise actuelle et limiter la gêne occasionnée aux riverains

2



Cette solution, assez proche de ce que propose RFF, multiplie les options ingénieuses pour rester dans l'emprise actuelle. Elle permet en effet de proposer 12 à 13 positions de stationnement en :

↗ régularisant les stationnements à quai en gare de Cergy-le-Haut (4 positions) ;

↗ utilisant les 2 à 3 positions de stationnement disponibles en gare de Cergy-Saint-Christophe moyennant des travaux simples ;

↗ en créant 3 positions nouvelles en arrière-gare de Cergy-Le-Haut en plus des 3 existantes par un élargissement de la tranchée actuelle.

Elle n'est acceptable qu'à la condition d'un traitement acoustique qui permette de remédier aux nuisances déjà subies par les riverains et de prévenir celles liées à l'augmentation du nombre de rames présentes. Une couverture totale sera nécessaire.

3

la plaine des Linandes : une option délocalisée pour répondre aux besoins à long terme



Ce projet permet d'accueillir :

- ↗ un atelier complet
- ↗ une machine à laver
- ↗ 20 positions de stationnement et plus si besoin dans le futur

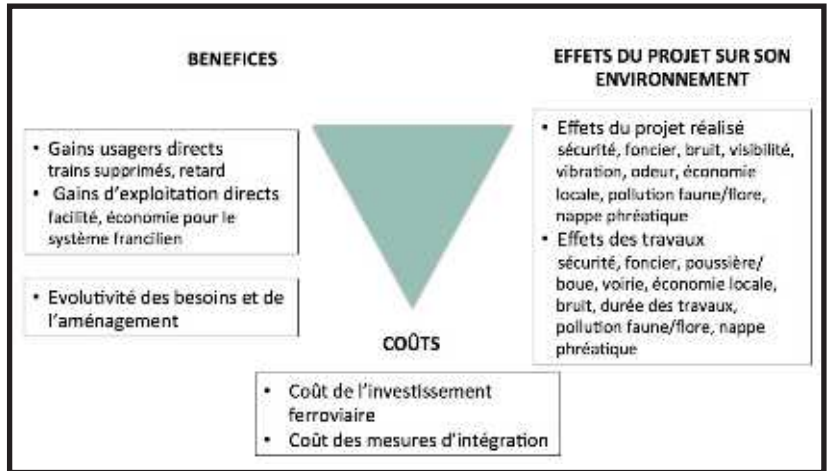
S'il suppose des contraintes nouvelles et complexes (présence de lignes électriques, mouvements à vide sur environ 4km, aménagement du secteur), ce scénario est également nettement plus évolutif puisqu'il permet de rapatrier l'ensemble des trains actuellement entreposés à Achères desservant la ligne de Cergy.

Quelles suites pour la concertation et le projet ?

>>> Une concertation prolongée pour permettre une analyse objective des différentes options

Ces solutions seront analysées et comparées selon des critères arrêtés de façon concertée lors des prochains ateliers de travail qui se regroupent en trois familles principales :

- ↗ apport pour les usagers et l'exploitation
- ↗ coûts de mise en œuvre
- ↗ impact sur l'environnement



Cette analyse se déroulera lors des prochains ateliers dont voici le planning prévisionnel :

18/06	03/07	10/09	01/10	15/10	12/11	26/11	10/12
Réunion publique d'information	Atelier Projet N°1	Atelier Solutions N°2	Atelier thématique N°3	Atelier thématique N°4	Atelier thématique N°5	Réunion publique synthèse	Réunion publique
Présentation du projet Modalités de concertation	Etapas projet Critères Intégration	Solutions alternatives	Analyse des solutions dont exploitation	Analyse des solutions dont coûts estimatifs / bénéfices	Intégration des solutions	Synthèse	Bilan de la concertation
Concertation prolongée jusqu'en novembre 2014							

La concertation : une première étape décisive

À ce jour, le projet n'est qu'à l'état de schéma de principe. Il peut évoluer à l'éclairage des contributions et des études menées. En fin d'année, le résultat de la concertation sera présenté aux financeurs et partenaires, dont le STIF est la pierre angulaire et qui devra se prononcer sur la suite des opérations en fonction de l'ensemble des critères énoncés. L'abandon peut être décidé à ce stade. Dans le cas contraire, une ou deux pistes peuvent être retenues pour des études complémentaires qui donneront alors lieu à un avant-projet, dont les résultats

sont plus fins. Celui-ci serait ensuite présenté aux financeurs pour une nouvelle décision, cette fois-ci finale, sur la mise en œuvre ou non des travaux.

Nous comptons sur votre présence nombreuse pour faire valoir votre point de vue, dès la prochaine réunion, le 1^{er} octobre au Foyer Rural à 20h.

N'hésitez pas à vous inscrire sur le site dédié : <http://www.rera-cergygarages.fr> et à laisser votre commentaire ou poser vos questions.